Annexe 1 à l'arrêté n° 2019-23 du 24 octobre 2019 relatif à l'élection partielle des représentants des étudiants aux commissions recherche des facultés de Santé, Sociétés et Humanités et des Sciences et à la commission formation de la faculté des Sciences de d'Université de Paris

Calendrier des opérations électorales

Affichage des listes électorales initiales (dans les locaux de l'université Paris Descartes et de l'université Paris Diderot)	Jeudi 24 octobre 2019
Début dépôt des candidatures	31 octobre 2019
Clôture du dépôt des candidatures	Vendredi 8 novembre 2019 à 12h30 (heure de Paris)
Affichage des listes électorales définitives et des listes de candidats (dans les locaux de l'université Paris Descartes et de l'université Paris Diderot)	Vendredi 15 novembre 2019
Transmission des propositions d'assesseurs par les délégués de listes	Au plus tard le lundi 18 novembre 2019
	Mercredi 20 novembre 2019 de 9h30 à 17h30
Scrutin	et
	Jeudi 21 novembre 2019 de 9h00 à 17h00
Dépouillement (dans les bureaux de vote)	Jeudi 21 novembre 2019
Proclamation des résultats	Dans les 7 jours francs suivant la fin des opérations électorales,
	soit le vendredi 29 novembre 2019 au plus tard
Date limite de contestation sur la validité des opérations électorales, auprès de la Présidence de la Commission de contrôle des opérations électorales.	Dans les 5 jours suivant la proclamation des résultats